Commission Régionale Enseignement Formation

2014

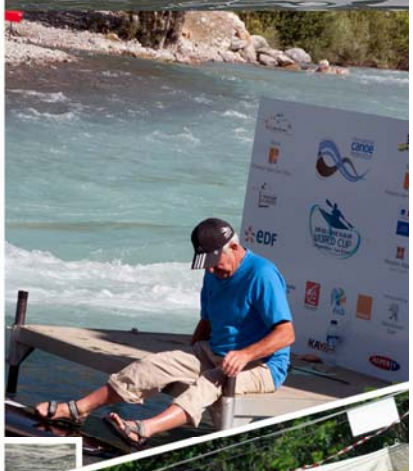

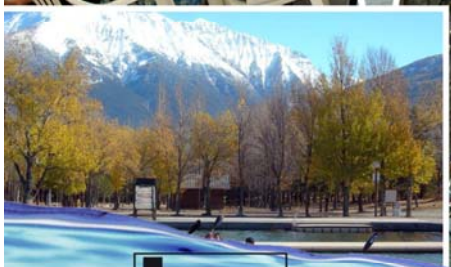

comité régional provence alpes côte d'azur

fédération française de canoë-kayak

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

EDITO du Président de la CREF PACA

Amis pagayeurs,

La brochure 2014 de la Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) continue son objectif de présenter son fonctionnement, de promouvoir le calendrier des actions mises en place et de faciliter l'accès aux différents services ou aides proposés par le Comité Régional CK PACA.
Nous continuons les actions menées en 2013 notamment sur ces trois points :

1. *Accompagner et former les tuteurs dans leur rôle de « formateur de club ».*
2. *Poursuivre l'évolution de la filière de formation de l'aspirant monitorat fédéral au CQP.*
3. *Continuer notre communication et être au plus près de chaque adhérent.*

J'attire plus particulièrement votre attention sur les enjeux suivants :

Le club une "Ecole de pagaie"
Nos clubs doivent continuer à développer des compétences dans 4 domaines : la technique, la sécurité, l'environnement naturel et la réglementation avec pour maître-mots : le plaisir de la pratique, l'accès à l'autonomie et le développement de comportements responsables, afin de ne plus revoir les événements tragique de cette année.

Je remercie les présidents de clubs pour leurs implications à former de nouveaux cadres certificateurs « Pagaies Couleurs » et leurs investissements dans les formations.

La technique et la sécurité sont les piliers de nos contenus de formation et d'enseignement, mais il est indispensable de ne pas mettre de côté les techniques d'animation à l'environnement. Des outils pédagogiques existent, ils sont à votre disposition et le CRFCK est en capacité à vous former à leur usage et à développer vos compétences en la matière. La pratique du kayak c'est au quotidien la découverte nos sentiers nautiques au plus grand nombre. L'enjeu est d'importance pour la reconnaissance et la pérennité de nos activités.

Objectif C Q P
La CREF met en place pour le printemps 2014 le certificat Professionnel de Qualification en deux étapes :
La première est l'obtention ou le recyclage à jour du MFPC.
La deuxième se déroule sur deux jours au centre régional de formation canoë- kayak de l'Argentière.
J'insiste particulièrement sur le rôle majeur du club en tant que «centre de formation » par la mise en oeuvre de l'alternance au sein du club du futur « Moniteur Pagaies Couleurs ».
Le CQP offre un accès facilité aux diplômes d'état, avec la reconnaissance des compétences acquises et la possibilité de « passerelles » ou d'« allègements » pour le BAPAAT, le BPJEPS ou encore le DEJEPS.

Autres formations
Assurer le transfert d'expertise des « anciens » vers les « nouveaux » et proposer une mise à niveau de nos savoirs et de nos compétences sont les clés de notre pérennité. C'est pourquoi, en sus des formations aux Brevets Fédéraux, la CREF organise des cycles de formation à l'organisation, à la gestion et au jugement des courses.
Des séminaires dits « Journée Sécurité » en mer et en rivière, une formation à l'accueil de publics handicapés (handi kayak).
J'espère que chacun trouvera la réponse à ses besoins dans notre « offre formation 2014 ».
Bonne navigation à tous et à bientôt sur une rivière, un lac, un étang ou en mer…

Philippe MERILLON

Sommaire

La Commission Régionale Enseignement Formation ____ *4*
L'encadrement du CK dans les clubs de la région PACA ____ *6*
L'architecture de la filière de formation au brevets fédéraux d'encadrement ____ *7*
Le diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC) ____ *8*
Les sessions de formation AMFPC ____ *10*
Les sessions d'examen AMFPC ____ *10*
Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC) ____ *11*
Les sessions de formation MFPC ____ *12*
Les sessions d'examen MFPC ____ *12*
Le recyclage des Moniteurs Fédéraux ____ *13*
La liste des titulaires d'un MF en cours de validité ____ *13*
La formation des "tuteurs » de formation aux brevets fédéraux d'AMFPC et de MFPC ____ *14*
La formation des Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs (CCPC) ____ *14*
Habilitation de niveau 1 (H1) ____ *14*
Le séminaire des Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs ____ *15*
Les formations contribuant à la mise en œuvre du calendrier régional de compétition ____ *16*
Slalom - Les formations « juge régional » et « gestion de course » ____ *16*
Les journées d'étude et de réflexion ____ *17*
La journée « Sécurité en Eau Vive » / La journée « Sécurité en Mer » ____ *17*
Le séminaire "Week-end Volontaires" ____ *18*
Séminaire "Femmes dirigeantes et associations sportives Canoë Kayak" ____ *19*
Le C.Q.P. Canoë Kayak ____ *20*
Les sessions de formation et d'examen CQP ____ *21*
Présentation des aides financières « Bourses Formations » ____ *22*
Les aides financières du CRCK PACA "Mode d'emploi" ____ *23*
Fiche d'inscription à une formation AMFPC ou MFPC ____ *24*
Fiche d'inscription à l' Examen ou au recyclage "AMFPC" ou "MFPC" ____ *25*
Formulaire de demande d'aide financière pour les stages autres que "AMFPC et MFPC" ____ *26*

La Commission Régionale Enseignement Formation

La Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) d'un Comité régional CK est placée sous la responsabilité d'un Président élu au sein du Comité Directeur du comité régional et du Conseiller Technique Régional Coordonnateur.

Le Président de la CREF PACA

- Philippe MERILLON : 06.16.59.81.75 - philippemerillon@hotmail.fr

Les Conseillers Techniques Régionaux

Richard THOMAS (coordonnateur) : 07.81.40.01.84 - rthomas@ffck.org

Benoît RAZIMBAUD : 06.83.15.09.53 brazimbaud@ffck.org

Les missions de la C.R.E.F.

- Proposer un plan formation intégrant les directives de la FFCK et répondant aux attentes et aux besoins de formation des structures membres sur son territoire de compétence
- Concevoir, promouvoir et mettre en œuvre le calendrier « formation » du Comité :
  - ✓ Formations et examens aux brevets fédéraux d'encadrement (aspirant moniteur, moniteur, entraineur)
  - ✓ Recyclages des brevetés fédéraux
  - ✓ Certificats de Qualification Professionnelle (CQP / modules « courts »)
  - ✓ Habilitation des certificateurs « Pagaies Couleurs »
  - ✓ Formation de juges et d'arbitres dans les différentes disciplines sportives
  - ✓ Formation à l'organisation d'évènements et à la gestion des courses
- Coordonner et contrôler les formations déléguées aux Comités Départementaux ou autres structures en convention
- Constituer et animer un « pool » de tuteurs et de formateurs régionaux agréés par la FFCK
- Assurer le suivi et la promotion des cadres certificateurs « Pagaies Couleurs »
- Contrôler et promouvoir le réseau régional des structures labellisées écoles françaises de CK
- Organiser des journées d'étude et de réflexion

Les référents « élus » de la C.R.E.F dans les 6 départements de la région PACA

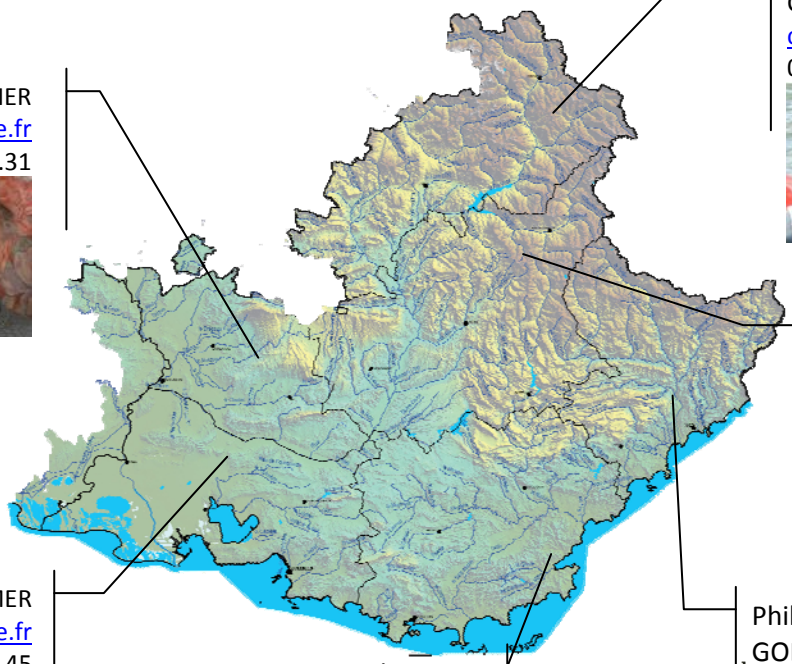

Christian HUGUES
c.hugues@gmail.com
06.74.18.93.36

Alain MUGNIER
a.mugnier84@orange.fr
06.64.61.67.31

Bruno JOUZEL
Bruno.jouzel@free.fr
06.84.50.75.91

Dominique KREMER
kremslot@free.fr
06.82.10.55.45

Franck ZITTEL
franck.zittel@orange.fr
06.60.10.84.51

Philippe WISCART GOETZ
phil.wg@orange.fr
06.62.28.09.54

Les formateurs de la C.R.E.F PACA

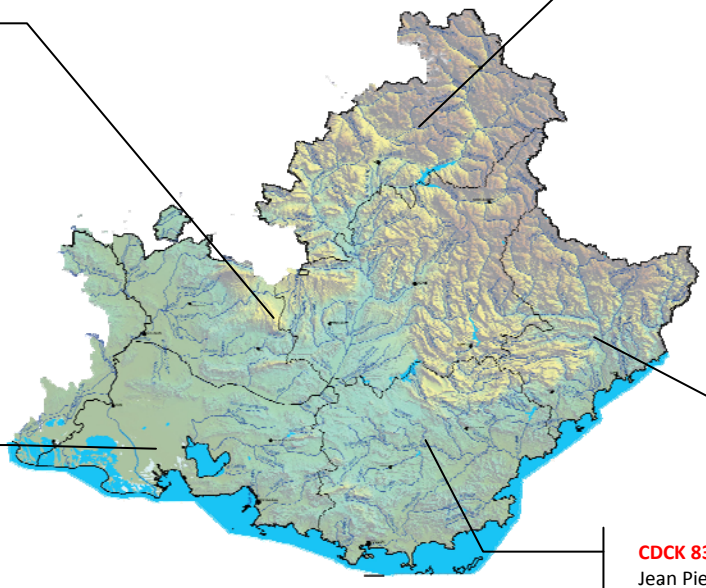

CDCK 84
Alain MUGNIER
a.mugnier84@orange.fr
06.64.61.67.31

Cécric CASTEL
c.castel@canoe-paca.fr
06.51.60.13.59

Alain MOUTTE
a.moutte@canoe-paca.fr
06.11.52.16.73

CDCK 05
Gilles MARTIN
gmartin@crfck.com
06.5078.19.71

Nicolas GENTHON
ngenthon@crfck.com
04.92.23.12.92

Thomas SICRE
thomas.sicre@hotmail.fr
06.29.33.54.23

Didier LAFAY
dlafay@crfck.com
06.2079.48.97

CDCK 13
Dominique KREMER
kremslot@free.fr
06.82.10.55.45

Nicolas MANOUSSOS
manoussos@aliceadsl.fr
06.15.09.16.82

CDCK 06
Philippe WISCART GOETZ
phil.wg@orange.fr
06.62.28.09.54

CDCK 83
Jean Pierre ROYER
royer-jeanpierre@orange.fr
06.77.08.15.49

L'encadrement du CK dans les clubs de la région PACA

Nous avons mené en 2012 une enquête auprès des clubs de la région PACA afin d'identifier « qui » encadrait l'activité dans nos clubs dans l'objectif d'orienter plus finement notre effort de formation.

Cette enquête portait sur des critères de :

- qualification
- statut (bénévoles ou salariés)
- fréquence des interventions (régulières ou occasionnelles)

Avec un retour à hauteur de 77% - soit 37 clubs sur les 48 clubs de la région - les données recueillies permettent de dresser une photographie assez précise de la situation.

Quelques chiffres significatifs:

- Plus de 155 personnes encadrent les activités de sports de pagaie dans les clubs
- 56 % encadrent régulièrement
- 28 % ont des diplômes fédéraux à parité entre "AMFPC ET MFPC"
- 45 % sont titulaires d'un diplôme professionnel
- 20% (31 personnes) sont salariés d'un club ou d'un groupement d'employeur (CDI ou CDD)
- 26 % (41 personnes) encadrent sans diplôme. A signaler que ces personnes sont à minima titulaires d'une pagaie verte.

Le constat principal : la majorité des clubs du littoral ne disposent pas d'au moins un cadre diplômé en leur sein.

		Fréquence intervention			Statuts			Qualifications									
	Cadres Animateurs entraîneur, ...	Permanents	Occasionnels	S/Total	Salariés	Bénévoles	S/Total	Initiateur/AMFPC	MFPC	BAPAAT	BE CKDA 1er degré	BPJEPS CKDA	BEES CKDA 2ème degré	DE JEPS CKDA	autre	aucun	S/Total
PACA	155	87	68	155	31	124	155	22	22	2	47	11	2	2	6	41	155
		56%	44%		20%	80%		14,19%	14,19%	1,29%	30,32%	7,10%	1,29%	1,29%	3,87%	26%	
								44		70						41	
								28%		45%						26%	

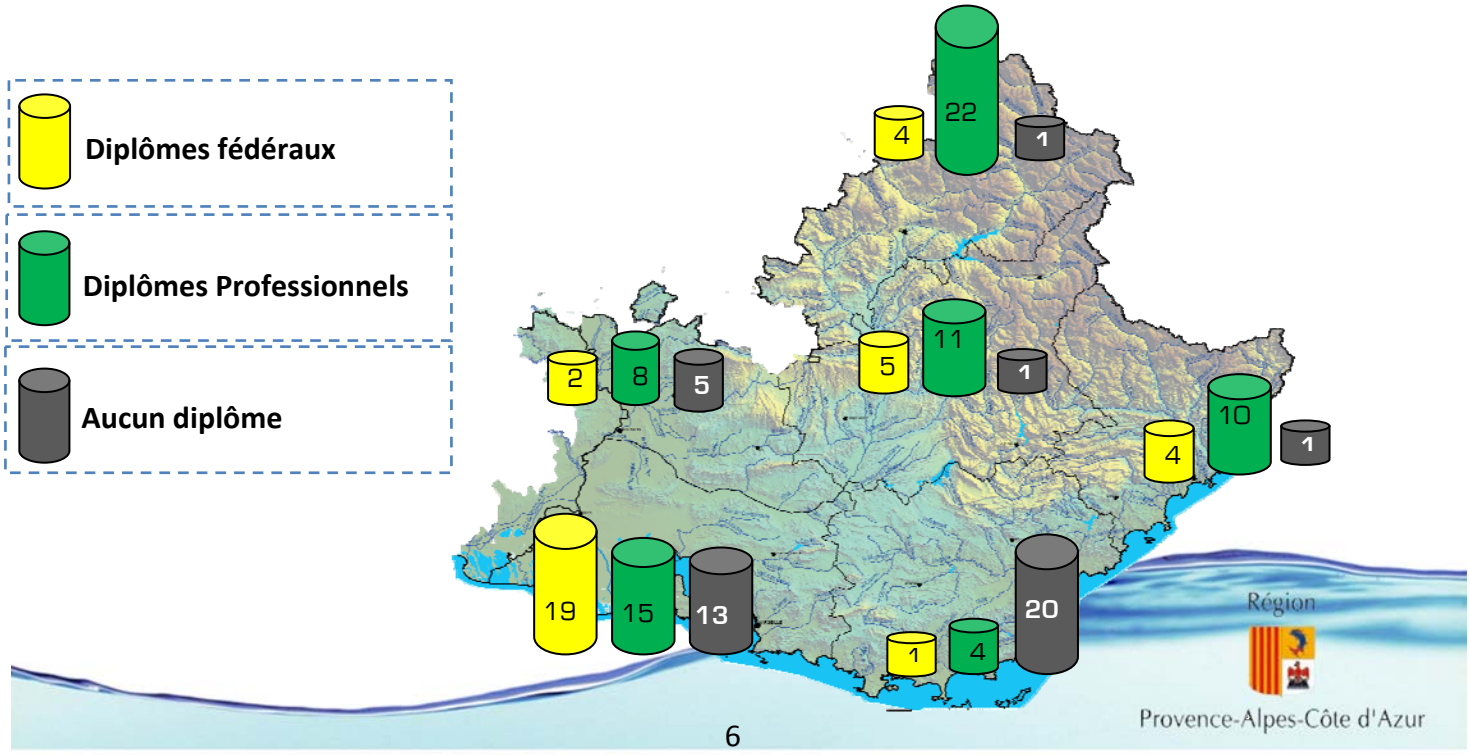

L'architecture de la filière de formation au brevets fédéraux d'encadrement

Rappel des objectifs généraux

- Répondre aux besoins d'encadrement des structures membres de la FFCK
- Améliorer la qualité de l'enseignement et la sécurité
- Promouvoir l'école française de CK et la méthode d'enseignement « Pagaies Couleurs »
- Contribuer au développement durable du CK par la transformation des comportements

Notre objectif à terme : au moins 1 moniteur diplômé dans tous les clubs !

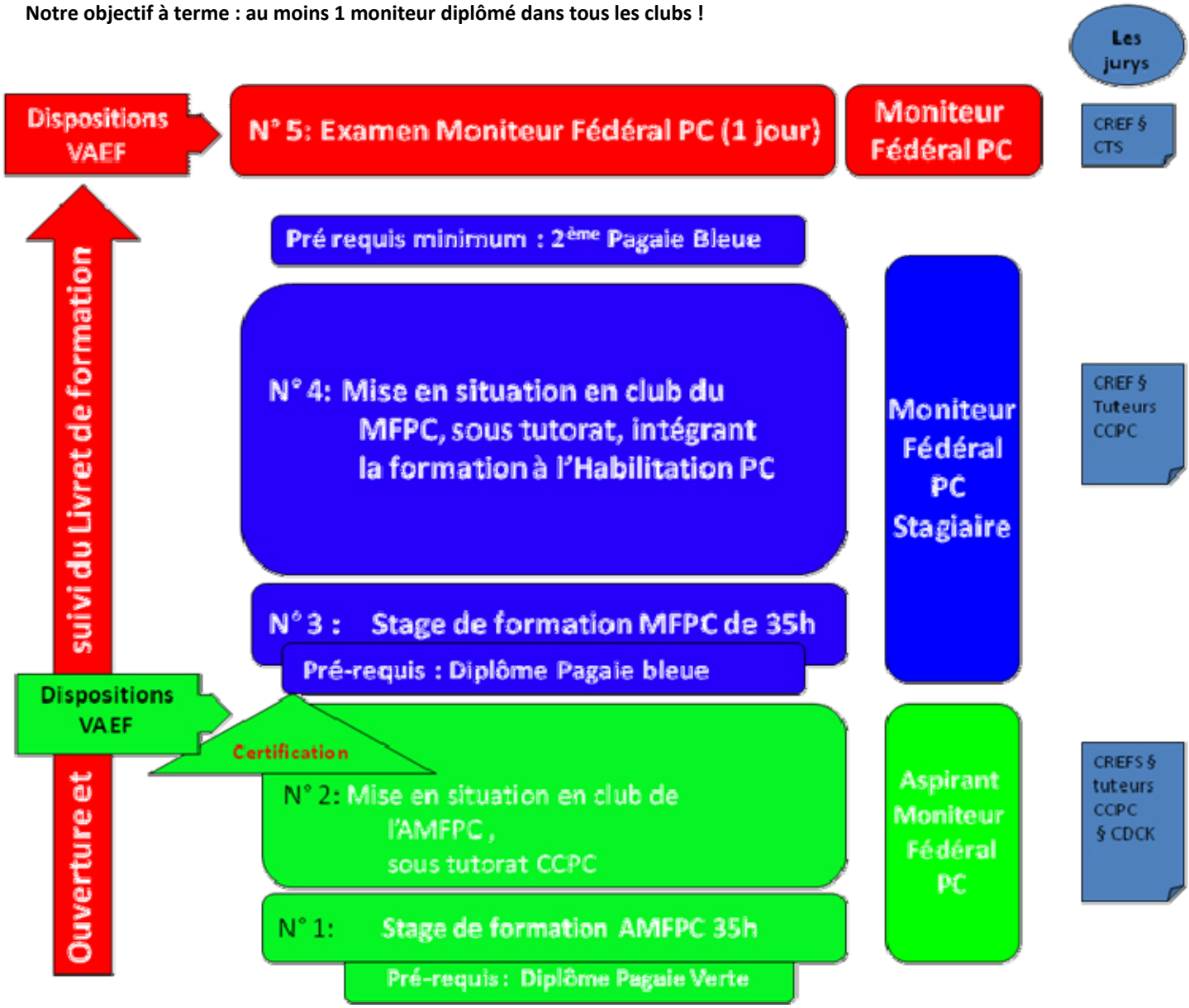
Les jurys
Dispositions VAEF
N° 5: Examen Moniteur Fédéral PC (1 jour)
Moniteur Fédéral PC
CREF § CTS
Pré requis minimum : 2ème Pagaie Bleue
suivi du Livret de formation
N° 4: Mise en situation en club du MFPC, sous tutorat, intégrant la formation à l'Habilitation PC
Moniteur Fédéral PC Stagiaire
CREF § Tuteurs CCPC
N° 3 : Stage de formation MFPC de 35h
Pré-requis : Diplôme Pagaie bleue
Dispositions VAEF
Certification
N° 2: Mise en situation en club de l'AMFPC, sous tutorat CCPC
Aspirant Moniteur Fédéral PC
CREFS § tuteurs CCPC § CDCK
Ouverture et
N° 1: Stage de formation AMFPC 35h
Pré-requis : Diplôme Pagaie Verte

Remarque : La filière de formation à l'entraineur fédéral (assistant – entraineur 1er degré et entraineur 2ème degré) est en cours de rénovation.

Le diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC)

Le diplôme d'AMFPC est défini par le règlement fédéral du 11 décembre 2008, modifié le 26 novembre 2011.

Le diplôme est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage.

Pour autant, comme son nom l'indique, **l'AMF doit aspirer à devenir moniteur fédéral diplômé dans les 3 ans qui suivent son entrée en formation.**

L'AMFPC est accessible par la validation des acquis de l'expérience fédérale (VAEF).

Dans les limites de ses prérogatives, l'AMFPC participe à l'encadrement des séances d'initiation aux activités du canoë-kayak et autres supports propulsés à la pagaie. Il met en place la progression « Pagaies Couleurs » jusqu'au niveau « Pagaie Verte ». Il certifie le niveau « Pagaie Blanche ».

L'AMFPC est organisé selon deux options

- option A : Eau Calme / Eau Vive
- option B : Eau Calme / Mer

Les prérogatives communes aux 2 options

- encadrer en autonomie **(*)** en eau calme dans une zone abritée et délimitée
- former de la Pagaie Blanche aux Pagaies Vertes
- certifier les Pagaies Blanches
- assister un Cadre Certificateur Pagaies Couleurs dans la formation et la certification de Pagaies Couleurs
- assister, dans les limites de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur

Les prérogatives spécifiques de l'option A

- encadrer en autonomie en eau vive de classe I

Les prérogatives spécifiques de l'option B

- encadrer en autonomie en mer par vent de force 2 Beaufort, dans une zone calme, abritée et délimitée, dans la limite des 300 mètres et en l'absence de houle significative.

(*)

- Si l'AMFPC est mineur : il est placé sous la responsabilité d'un adulte identifié par le président de la structure et présent sur l'eau à ses côtés.
- Si l'AMFPC est majeur : il peut encadrer seul .

La formation est organisée en 4 unités capitalisables (UC)

- **UC1 : Connaissances générales et réglementaires**
  « Etre capable de mobiliser les connaissances générales propres à la découverte de l'activité »
- **UC2 : Pédagogie**
  « Etre capable de concevoir et d'animer une séance d'initiation au CK pour différents publics »
- **UC3 : Pagaies Couleurs**
  « Etre capable d'utiliser la méthode d'enseignement et les outils Pagaies Couleurs »
- **UC4 : Sécurité**
  « Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice spécifiques de l'option choisie »

Un livret de formation AMFPC est délivré en début de formation. Il a une durée de vie de trois ans à compter du début de la formation.

Une formation en alternance

Dans l'objectif est de mettre en pratique les connaissances acquises lors du stage de formation, le stagiaire AMFPC est ensuite placé en situation réelle d'encadrement dans un club disposant en son sein d'un **tuteur agréé** par la CREF.

Le tuteur organise et assure le suivi de formation de son stagiaire à l'aide du livret de formation. Il met son stagiaire en situation pédagogique, valide chacune de ses expériences et atteste de l'acquisition effective des compétences requises avant de pouvoir présenter ce dernier à l'examen final d'AMFPC.

Précision : si des expériences ne peuvent pas être organisées au sein de sa structure d'accueil, alors le stagiaire peut se rapprocher de structures voisines et se faire évaluer et valider par d'autres tuteurs identifiés au préalable par la CREF.

Les pré-requis d'accès à la formation AMFPC

- avoir 15 ans révolus à la date d'inscription
- être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- être titulaire d'au moins une Pagaie Verte correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- présenter un dossier d'inscription complet
- avoir du matériel de navigation et un équipement personnel adaptés pour encadrer

Les pré-requis d'accès à l'examen de l'AMFPC

- avoir 16 ans révolus
- être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- avoir suivi la totalité de la formation AMFPC et fait valider par son tuteur le livret de formation et d'alternance
- être titulaire des deux Pagaies Vertes correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- être en possession de l'attestation « Natation – Sauvetage » (cf. règlement AMFPC / annexe 1)

Les sessions de formation AMFPC

DATES	LIEU	REGIME	OPTION	RENSEIGNEMENTS
Du 3 au 7 mars 2014	Marseille	Externat	A et B	C.D.C.K 13 – Nicolas MANOUSSOS 06.15.09.16.82 - manoussos@aliceadsl.fr
27 au 31 octobre 2014	Fontaine de Vaucluse	Pension Complète	A	C.D.C.K 84 – Alain MOUTTE 06.11.52.16.73 - a.moutte@canoe-paca.fr

La faisabilité de formations « à la demande » pourra être étudiée par le CTRC dans le cas particulier des clubs du littoral sans cadre diplômé et des sportifs en liste « espoir » inscrits au Pôle de Marseille.

Les inscriptions

Par courrier du Président de club adressé au CRCK PACA / CREF au moins 15 jours avant le début de la session de formation. Contenu et pièces à joindre : voir fiche d'inscription à la formation AMFPC annexée en fin de brochure.

Les tarifs

- 375 € en pension complète
- 190 € en externat

Rappel : le club, à condition de signer une convention d'aide financière (voir document annexé en fin de brochure) peut bénéficier d'un soutien financier pour accompagner ses adhérents souhaitant se former à l'AMFPC. Le montant de cette aide est fixer à 115 € en pension complète et à 60 € en externat.

Les sessions d'examen AMFPC

DATES	LIEU
18 mai 2014	Vinon sur Verdon
12 octobre 2014	Martigues

Les inscriptions

Par courrier du Président de club adressé au CRCK PACA / CREF au moins 15 jours avant le début de la session d'examen. Contenu et pièces à joindre : voir fiche d'inscription à l'examen de l'AMFPC annexée en fin de brochure.

Le tarif

- 21€ par candidat (facture au nom du club)

Ce prix comprend les frais d'organisation supportés par la CREF (12€) et les frais de gestion et d'édition du diplôme facturés par la FFCK au CRCK (9€).

Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)

Le diplôme de MFPC est défini par le règlement fédéral du 11 décembre 2008, modifié le 26 novembre 2011.

- Le diplôme est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage.
- Le MFPC est accessible par la validation des acquis de l'expérience fédérale (VAEF).

Dans les limites de ses prérogatives, le MFPC encadre les séances d'initiation et de perfectionnement aux activités du canoë-kayak et autres supports propulsés à la pagaie. Il met en place la progression « Pagaies Couleurs » et certifie les niveaux de pratique jusqu'au niveau « Pagaie Bleue ».

Le MFPC est organisé selon deux options

- option A : Eau Calme / Eau Vive
- option B : Eau Calme / Mer

Les prérogatives communes aux 2 options

- encadrer en autonomie les activités du canoë-kayak et autres supports propulsés à la pagaie en eau calme et en piscine
- former et certifier de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues
- assister, dans les limites de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur

Les prérogatives spécifiques de l'option A

- encadrer en autonomie en eau vive de classe II avec franchissement possible d'un passage de classe 3 isolé

Les prérogatives spécifiques de l'option B

- encadrer en autonomie en mer jusqu'à un mille d'un abri par vent de force 3 Beaufort et avec une houle de 1 mètre au maximum

La formation est organisée en 4 unités capitalisables (UC)

- **UC1 : Connaissances générales et réglementaires**
  « Etre capable d'utiliser ses connaissances réglementaires dans le cadre de ses activités d'encadrement »
- **UC2 : Pédagogie**
  « Etre capable d'encadrer le CK et les disciplines associées en autonomie et pour tout public »
- **UC3 : Pagaies Couleurs**
  « Etre capable de certifier les Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue dans les milieux correspondant à l'option choisie »
- **UC4 : Sécurité**
  « Etre Capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice spécifiques de l'option choisie »

Un livret de formation AMFPC est délivré en début de formation. Il a une durée de vie de trois ans à compter du début de la formation.

Une formation en alternance

Comme pour la formation AMFPC, l'objectif est de mettre en pratique les connaissances acquises lors du stage de formation. Ainsi, à l'issue de ce stage, le stagiaire MFPC est à nouveau placé en situation réelle d'encadrement dans un club disposant en son sein d'un **tuteur agréé** par la CREF. Le tuteur organise et assure le suivi de formation de son stagiaire à l'aide du livret de formation. Il met son stagiaire en situation pédagogique, valide chacune de ses expériences et atteste de l'acquisition effective des compétences requises avant de pouvoir présenter ce dernier à l'examen final du MFPC.

Précision : si des expériences ne peuvent pas être organisées au sein de sa structure d'accueil, alors le stagiaire peut se rapprocher de structures voisines et se faire évaluer et valider par d'autres tuteurs identifiés au préalable par la CREF.

Les pré-requis d'accès à la formation MFPC

- avoir 17 ans révolus à la date d'inscription
- être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- être titulaire d'un diplôme d'AMFPC en cours de validité dans l'option choisie pour le MFPC
- être titulaire de la Pagaie Bleue correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- présenter un dossier d'inscription complet
- avoir du matériel de navigation et un équipement personnel adaptés pour encadrer

Les pré-requis d'accès à l'examen du MFPC

- avoir 18 ans révolus
- être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- avoir suivi la totalité de la formation MFPC et fait valider par son tuteur le livret de formation et d'alternance
- être titulaire des deux Pagaies Bleues correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- être titulaire du diplôme « Prévention Secours Civil de niveau 1 » (PSC1)

Les sessions de formation MFPC

DATES	LIEU	REGIME	OPTION	RENSEIGNEMENTS
Du 21 au 25 avril 2014	L'Argentière La Bessée	Pension complète	eau calme, eau vive	CRFCK – Didier LAFAY 04.92.23.12.92 / 06.20.79.48.97 contact@crfck.com
Du 21 au 25 avril 2014	Antibes ou Boulouris	Pension Complète	eau calme, mer	CRFCK – Didier LAFAY 04.92.23.12.92 / 06.20.79.48.97 contact@crfck.com

Les inscriptions

Par courrier du Président de club adressé au CRCK PACA / CREF au moins 15 jours avant le début de la session de formation. Contenu et pièces à joindre : voir fiche d'inscription à la formation MFPC annexée en fin de brochure.

Les tarifs 375 € en pension complète 190 € en externat

Rappel : le club, à condition de signer une convention d'aide financière (voir document annexé en fin de brochure) peut bénéficier d'un soutien financier pour accompagner ses adhérents souhaitant se former au MFPC. Le montant de cette aide est fixer à 230 € en pension complète et à 60 € en externat.

Les sessions d'examen MFPC

Les inscriptions : Par courrier du Président de club adressé au CRCK PACA / CREF au moins 15 jours avant le début de la session d'examen. Contenu et pièces à joindre : voir fiche d'inscription à l'examen du MFPC annexée en fin de brochure.

Le tarif 52€ par candidat (facture au nom du club)

Ce prix comprend les frais d'organisation supportés par la CREF (12€) et les frais de gestion et d'édition du diplôme facturés par la FFCK au CRCK (40€).

DATES	LIEU
18 mai 2014	Vinon sur Verdon
12 octobre 2014	Martigues

Le recyclage des Moniteurs Fédéraux

Le recyclage du MF s'effectue tous les 5 ans. Il permet au minimum une remise à niveau réglementaire et une vérification de la capacité d'assurer la sécurité d'un groupe (test de sécurité).
Les sessions de recyclage sont organisées à l'occasion des sessions d'examen au MFPC soit, en 2014, le 18 mai et le 12 octobre.

Les inscriptions

Par courrier du Président de club adressé au CRCK PACA / CREF au moins 15 jours avant le début de la session d'examen. Contenu et pièces à joindre : voir fiche d'inscription à l'examen du MFPC annexée en fin de brochure.

Le tarif

- 52€ par candidat (facture au nom du club)

Ce prix comprend les frais d'organisation supportés par la CREF (12€) et les frais de gestion et d'édition du diplôme facturés par la FFCK au CRCK (40€).

Rappel

A la condition d'être reconnu comme cadre certificateur H1 (habilitation de niveau 1), un titulaire d'un MF antérieur à 2010 peut recycler son diplôme en MFPC.

La liste des titulaires d'un MF en cours de validité

Ci-dessous la liste des 37 titulaires d'un MF obtenu en région PACA et en cours de validité (moins de 5 ans). Figurent en jaune les personnes qui doivent recycler impérativement leur MF en 2014

NOM	PRENOM	NO_DIPLOME	TYPE DIPLÔME	ACTIVITE	DATE VALIDATION	FIN VALIDITE
ALBERT	LAURE	23684	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
ARGOUACH	GUILLAUME	23438	Moniteur Fédéral	MER	27/06/2009	27/06/2014
BERTHUIT	MAXIME	24587	Moniteur Fédéral	MER	27/06/2009	27/06/2014
BERTOLOTTI	OLIVIA	24695	Moniteur Canoë Kayak		16/04/2010	16/04/2015
BLONDEL	GILLES	24748	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
BODIN	FLORIAN	24631	Moniteur Canoë Kayak		19/09/2009	19/09/2014
CATALDO	MATHIEU	24752	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
CERDA	THIERRY	24586	Moniteur Fédéral	MER	27/06/2009	27/06/2014
CORRIERE	JOHAN	23649	Moniteur Fédéral	MER	16/04/2010	16/04/2015
CORRIERE	JOHAN	2010-MFPC-00029	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		31/03/2011	31/03/2016
DE SAINTO	BRUNO	24632	Moniteur Canoë Kayak		19/09/2009	19/09/2014
DORLENCOURT	EMMANUEL	2012-MFPC-00031	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		05/10/2012	05/10/2017
FOURNIER	GUILLAUME	24749	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
GAILLARD	CAMILLE	24633	Moniteur Canoë Kayak		19/09/2009	19/09/2014
HASCOET	THEO	24696	Moniteur Canoë Kayak		16/04/2010	16/04/2015
IRONDELLE	MAXIME	24499	Moniteur Fédéral	MER	31/10/2008	31/10/2013
KUNTZMANN	SEBASTIEN	24634	Moniteur Canoë Kayak		19/09/2009	19/09/2014
LAGORIO	FLORENT	24697	Moniteur Canoë Kayak		16/04/2010	16/04/2015
LAOUEDJ	WAHID	23687	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
MAGUEUR	FABRICE	23644	Moniteur Fédéral	MER	27/06/2009	27/06/2014
MOURRE KHAZINEDJIAN	LOIC	2012-MFPC-00002	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		29/03/2012	29/03/2017
PETRIGNANI	ALAIN	24613	Moniteur Fédéral	MER	27/06/2009	27/06/2014
PINCHON	LUDOVIC	2012-MFPC-00030	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		05/10/2012	05/10/2017
RICARD	MICHEL	24751	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
SANTORO	IVAN	23166	Moniteur Fédéral	MER	27/06/2009	27/06/2014
SANTORO	MARIANNE	24739	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
SARAGAS	ALAIN	24750	Moniteur Fédéral	MER	03/07/2010	03/07/2015
SMETS	LOUIS	24635	Moniteur Canoë Kayak		19/09/2009	19/09/2014
TARAUFAU	CYRILLE	24694	Moniteur Fédéral	MER	16/04/2010	16/04/2015
TAVENIER	MORGAN	24636	Moniteur Canoë Kayak		19/09/2009	19/09/2014
TOBELEM	GILBERT	24229	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		29/03/2012	29/03/2017
VANDENBERGH	SAMUEL	23036	Moniteur Canoë Kayak		27/09/2002	27/09/2007
VERRON	EVELYNE	2012-MFPC-00003	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		29/03/2012	29/03/2017
VERRON	PIERRE	2012-MFPC-00004	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		29/03/2012	29/03/2017
WAGNER	JEREMY	2012-MFPC-00032	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		05/10/2012	05/10/2017
YEBENES	CORALIE	2012-MFPC-00033	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		05/10/2012	05/10/2017
ZITTEL	FRANCK	23781	Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs		29/03/2012	29/03/2017

La formation des "tuteurs » de formation aux brevets fédéraux d'AMFPC et de MFPC

80 % de la formation de nos cadres fédéraux est organisée en club sous la responsabilité d'un formateur tuteur agréé par la CREF. Le tuteur est à minima titulaire d'un Moniteur Fédéral en cours de validité et habilité à certifier les Pagaies Couleurs de la Pagaie Blanche à la Pagaie Bleue (H1) à défaut d'être MFPC.
Le retour d'expérience des dernières sessions d'examen à l'AMFPC et au MFPC a mis en évidence la nécessité d'accompagner nos formateurs à la fonction de tuteur.

Pour ce faire, la CREF propose annuellement **une journée de formation** dans l'objectif de :

- se familiariser à l'usage du livret de suivi des stagiaires en formation par « alternance »
- mutualiser les expériences et identifier les difficulté rencontrées
- produire de nouveaux outils

Cette journée est gratuite.

DATE	LIEU	RENSEIGNEMENTS
6 décembre 2014	Aix en Provence	CRFCK - Didier LAFAY 04.92.23.12.92 / 06.20.79.48.97contact@crfck.com

La formation des Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs (CCPC)
Habilitation de niveau 1 (H1)

A défaut d'être titulaire du Monitorat Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC), les cadres qui souhaitent certifier les niveaux Pagaies Couleurs doivent être habilités par la FFCK.

Les prérogatives du Certificateur dit « H1 »

- délivrer les « Pagaies Couleurs » de la « Pagaie Blanche » à la « Pagaie Bleue » dans les 3 milieux de pratique

Une formation « H1 » organisée au cas par cas

Suite aux actions de formation mises en place par la CREF depuis 2008, le nombre de cadres motivés et non encore habilités est insuffisant pour justifier la mise en place de session de formation collectives. La formation s'organise dorénavant au cas par cas sur demande des Présidents de club au Président de la CREF. Elle s'organise sous forme d'une journée de formation au sein du club suivie d'une évaluation. Cette journée est conduite par le CTR ou un membre du « pool » de formateurs régional.

A la condition d'avoir satisfait les exigences de l'épreuve d'évaluation, le cadre se voit délivrer par la FFCK un numéro d'habilitation et une carte de certificateur « H1 » lui permettant d'organiser des sessions de certifications.

Les pre-requis

- être titulaire à minima du titre de moniteur fédéral « ancienne génération » en cours de validité ou être titulaire d'un diplôme professionnel de la filière métier CKDA (BAPAAT, BEES, BP JEPS, DE JEPS) ou être enseignant d'EPS
- être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité

Les inscriptions : Par courrier du Président de club adressé au CRCK PACA / CREF.

Le tarif : Il sera déterminé en fonction des coûts de mise en oeuvre. Ils comprendront, le déplacement du formateur et sa restauration ainsi que le Pack pagaies couleurs remis au stagiaire. Un devis sera proposé pour validation.

Rappels : Cette habilitation est automatiquement reconduite sous réserve que le certificateur organise régulièrement des sessions de certifications. Le droit de certifier s'invalide en cas d'une « non activité » de certification pendant 5 ans.La liste des « Certificateurs Pagaies Couleurs » est établie et validée annuellement par le Directeur Technique National de la FFCK sur proposition la Commission Nationale Enseignement Formation (CNEF).

Le séminaire des Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs

La méthode d'enseignement « Pagaies Couleurs » est le socle de l'apprentissage du CK dans les clubs. Elle est la « marque de fabrique » de l'école française de CK.

Les niveaux « Pagaies Couleurs » valorisent les 6 premières étapes de la progression du pagayeur. Ils servent de référence dans nos règlements intérieurs de club et nos règlements fédéraux pour définir les conditions d'accès :

- à la pratique autonome hors séance encadrée dans les clubs
- aux stages sportifs
- aux manifestations sportives de loisir ou de compétition
- aux actions de formation

Il est par conséquent vital de garantir l'harmonisation et le respect des exigences lors des sessions de certification.

Compte tenu des responsabilités importantes que portent nos cadres certificateurs et afin de les protéger de certaines dérives dont les conséquences peuvent être dommageables pour tous, la CREF regroupe annuellement les cadres certificateurs de la région pour **une journée d'étude et de réflexion** sur leur fonction, le code de déontologie et les modalités d'organisation des sessions de certifications.

Cette journée est gratuite.

DATES	LIEU	RENSEIGNEMENTS
7 décembre 2014	Aix en Provence	CRFCK - Didier LAFAY 04.92.23.12.92 / 06.20.79.48.97 – contact@crfck.com

Les formations contribuant à la mise en œuvre du calendrier régional de compétition

La mise en œuvre du calendrier régional et le respect du cahier des charges fédéral et des règlements sportifs supposent d'être en capacité de fournir aux organisateurs d'évènements des juges officiels et des gestionnaires de course .

La CREF en collaboration avec les Commission Régionales Sportives concernées propose des actions de formation permettant de former de nouvelles personnes afin de renouveler les effectifs ou de mettre à niveau les personnes déjà investies dans les organisations.

Slalom - Les formations « juge régional » et « gestion de course »

DATES	LIEU	RENSEIGNEMENTS
Du 22 au 23 mars 2014	Vinon sur Verdon	Alain MUGNIER 06.64.61.67.31 – a.mugnier84@orange.fr
Du 17 au 18 mai 2014	Vinon sur Verdon	Alain MUGNIER 06.64.61.67.31 – a.mugnier84@orange.fr
Du 15 au 16 novembre 2014	Vinon sur Verdon	Alain MUGNIER 06.64.61.67.31 – a.mugnier84@orange.fr

Les offres de formation dans les autres disciplines sont en cours de définition par les commissions régionales concernées.

Les informations seront communiquées ultérieurement par un « flah info formation ».

Ces journées de formation sont gratuite.

Les inscriptions

Par courrier du Président de club adressé au CRCK PACA / CREF au moins 15 jours avant le début de la session de formation. Contenu et pièces à joindre : voir fiche d'inscription à la formation MFPC annexée en fin de brochure.

Rappel

Les juges régionaux désirant devenir juges nationaux doivent se manifester auprès du CTRC avant de s'inscrire auprès de la FFCK. Une aide financière dite « bourse de formation » leur sera attribuée pour un montant plafonné à 100€ (voir document annexé en fin de brochure).

Les journées d'étude et de réflexion
La journée « Sécurité en Eau Vive » / La journée « Sécurité en Mer »

Le CRCK a développé un observatoire « Sécurité – Environnement » afin d'anticiper les évolutions comportementales, identifier les besoins de formation et faire évoluer les contenus d'enseignement et de formation.

La journée « sécurité en eau vive » et la journée « sécurité en mer » sont deux temps forts annuels permettant de restituer les travaux de cet observatoire et de les partager. Elles sont aussi le prétexte pour échanger sur les évolutions techniques, matérielles, réglementaires, jurisprudentielles et les mettre en application sur le terrain (ateliers).

Ces journées s'adressent à tous les acteurs souhaitant se maintenir à niveau, échanger ou encore, témoigner de leurs expériences dans le domaine de la sécurité ou de l'environnement : cadres et dirigeants de clubs, guides professionnels et patrons d'entreprise CKDA.

Elles sont coanimées avec la direction technique nationale de la FFCK, le syndicat national des guides et desprofessionnels du CKDA et les services de l'Etat compétents (DDCSPP, SDIS, CRS, CROSSMED…).

THEME	DATES	LIEU	RENSEIGNEMENTS
JS Mer	3 juin 2014	La Garde	Benoît RAZIMBAUD 06.83.15.09.53 - brazimbaud@ffck.org
JS Eau Vive	11 juin 2014	L'Argentière La Bessée	CRFCK - Didier LAFAY 04.92.23.12.92 / 06.20.79.48.97 – contact@crfck.com

Le séminaire "Week-end Volontaires"

Le bénévolat est à la base de l'organisation, de l'administration et de la mise en œuvre des activités sportives (vie des clubs, organisation de manifestations…..) de notre comité régional.

Il est nécessaire de structurer l'ensemble de nos compétences et de les activer par une préparation rigoureuse et dans un esprit sympathique.

Objectifs du stage : Qu'attendons nous de notre Comité régional ? que voulons nous en faire ?

- *Valorisation de l'engagement et du travail des bénévoles*
- *Renforcement de la dynamique régionale*
- *Partage de compétences. Plaisir de faire ensemble*

Programme :

- *Bilans des grandes manifestations C.K. organisées sur le territoire PACA*
- *Ateliers de réflexion sur le fonctionnement du CRCK PACA*
- *Tables rondes sur les projets et perspectives*
- *Restitution des travaux de groupes*

Soirée détente : « Nos athlètes régionaux à l'honneur »

LIEU	DATES	RENSEIGNEMENT / INSCRIPTION	Coût
Embrun (05)	18 et 19 janvier 2014	Alain MOUTTE a.moutte@canoe-paca.fr 06.11.52.16.73	Pris en charge par le CRCK PACA

Séminaire "Femmes dirigeantes et associations sportives Canoë Kayak"

Animé par la volonté de donner aux femmes toute leur place dans la dynamique du développement et de l'animation du Canoë Kayak en région Provence Alpes Côte d'Azur, le comité régional poursuit son programme d'actions de formation qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des dirigeantes des différentes structures qui le composent.

C'est dans cet esprit qu'il a programmé en 2013 un séminaire de formation qui garde le même concept que ceux déjà réalisés en 2003, 2004, 2005, 2006 et 2011, 2012 et 2013.

CONTEXTE :

L'évolution du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de la F.F.C.K. et des structures associatives Canoë Kayak qui le composent, nécessite continuellement un accroissement des équipes dirigeantes. Elle sous tend également un élargissement des compétences induites par un développement du Canoë Kayak de plus en plus conséquent vers des pratiques de loisirs Eaux vives ou mer ouvertes au plus grand nombre et dégageant des enjeux sportifs, environnementaux, sociaux et économiques forts.

La prise de conscience de la sous représentation des femmes dans la vie des associations canoë kayak sur le territoire PACA et la volonté d'y remédier se sont largement diffusées dans la réflexion et la mise en œuvre du projet de développement et d'animation élaboré par le Comité régional.

Dans ces mêmes perspectives, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le Comité Régional Olympique et Sportif de Provence incitent à l'implication des femmes dans les gouvernances des associations sportives et à la féminisation des pratiques sportives.

L'idée, de renforcer les équipes dirigeantes, de donner une place et un rôle aux femmes (élues et professionnelles) et leur accès aux responsabilités s'est rapidement affirmée et est devenue un axe fondamental dans toutes les dynamiques mises en œuvre dans les structures associatives de la Fédération française de Canoë Kayak sur le territoire Provence Alpes Côtes d'Azur.

OBJECTIF :

Créer et renforcer l'unité et les liens de l'équipe régionale entre les femmes bénévoles, dirigeantes, salariées et les athlètes féminines, pour répondre aux besoins et aux attentes de chacune dans le but de mettre en place des organisations et manifestations sportives en région PACA de qualité.

LIEU	DATES	RENSEIGNEMENT / INSCRIPTION	Coût
Espagne	29 mars au 2 Avril 2014	Alain MOUTTE a.moutte@canoe-paca.fr, 06.11.52.16.73	Participation à l'étude, aide financière du CRCK PACA

Le C.Q.P. Canoë Kayak

NOUVEAU !

Le CQP : un diplôme d'encadrement saisonnier ou occasionnel construit sur le modèle du Monitorat Fédéral Pagaies Couleurs

Accessible aux MFPC de plus de 18 ans et aux anciens MF recyclés et titulaires des Pagaies Bleues requises, ce nouveau titre professionnel va enfin permettre à nos jeunes adhérents de trouver un « job saisonnier » et ainsi répondre aux besoins d'encadrement de nos clubs.
Le CQP est une étape valorisante pour nos adhérents qui souhaitent s'engager dans un cursus de formation professionnel (BPJEPS, DEJEPS).

Le CQP est organisé selon deux options

- option A : Eau Calme / Eau Vive
- option B : Eau Calme / Mer

Diplômes	Prérogatives			Durée et périodes de travail	Types de structures employeuses
	Activités	**Limites des conditions d'encadrement**	**Niveau d'autonomie**		
CQP moniteur de canoë-kayak, option eau calme-eau vive	Tous les sports de pagaie, hors raft	Eau calme sans limite ; Eau vive de classe II avec passages de classes III isolés	Autonome	360 heures par an, sans définition des périodes autorisées	Tous types d'employeurs
CQP moniteur de canoë-kayak, option eau calme-mer	Tous les sports de pagaie	Eau calme sans limite ; Mer : vent de force 3 Beaufort maximum, à moins d'1 mille d'un abri sur la zone d'évolution, houle de moins d'1 mètre	Autonome		

La formation est organisée en 5 blocs de compétences

- Bloc 1 : Accueil des publics enfants, parents et adultes avant et après la séance afin d'expliciter les conditions de déroulement de l'activité
- Bloc 2 : Encadrement de séances d'initiation, de balades et de randonnées en canoë-kayak en s'appuyant sur les références fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur
- Bloc 3 : Dynamisation dans et autour de l'activité
- Bloc 4 : Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure
- Bloc 5 : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

Les blocs de compétences 1, 3 et 4 sont transversaux aux 3 milieux de pratique, l'eau calme, l'eau vive et le mer, et à l'ensemble des supports que le titulaire du CQP peut encadrer.

En revanche, les blocs de compétences 2 et 5 peuvent être certifiés dans 3 options distinctes :

- Une option « canoë-kayak en eau calme - eau vive»
- Une option «canoë-kayak en eau calme - mer »
- Une option « raft et nage en eau vive » (non encore créée à ce jour)

2 modalités d'obtention

- en formation initiale (mise en place en cours d'étude)
- en module court par allègement quasi-total pour les moniteurs fédéraux Pagaie Couleur et titulaires des deux Pagaies Couleurs Bleues dans le milieu concerné par l'option visée (mise en place au printemps 2014 – voir calendrier ci-après).

Le module court comprend un complément de formation (bloc 4 du CQP) que les moniteurs fédéraux n'obtiennent pas en équivalence, suivi de trois épreuves validant, d'une part, ce complément de formation et, d'autre part, les compétences sécuritaires du moniteur.

Epreuve n°1 : un entretien de 15 minutes maximum

Le candidat présente les principes de son intégration professionnelle dans la structure, les modalités d'évaluation de ses actions notamment auprès de son responsable et les modalités d'amélioration de son action professionnelle.

Le binôme d'évaluateurs anime un entretien avec le candidat et dispose d'une grille d'entretien et d'évaluation.

Cette modalité permet d'évaluer le bloc de compétences 4 « Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure».

Epreuve n°2 : épreuve écrite portant sur une étude de cas relative à la sécurité

A partir d'un ou plusieurs supports vidéo, photo ou d'images de synthèse, le candidat répond par écrit aux questions relatives à l'analyse des paramètres de la sécurité liés à l'environnement et aux modalités d'organisation et de conduite de son groupe pour naviguer en sécurité.

Epreuve n°3 : épreuves pratiques de sécurité

Le candidat réalise un test pratique de sécurité en eau calme et eau vive ou en mer, en fonction de l'option à certifier.

Il réalise d'une part une épreuve de sauvetage d'un pagayeur en difficulté définie par les évaluateurs en fonction de l'option à certifier.
Il réalise d'autre part une épreuve de sécurité individuelle définie par les évaluateurs en fonction de l'option à certifier.

Comment inscrire des stagiaires en formation CQP ?

Les stagiaires candidats au module court du CQP seront **inscrits par leur club ou le comité** départemental ou le comité régional. Ils ne pourront s'inscrire individuellement.

Les sessions de formation et d'examen CQP

Date	Lieux	Coût
12 et 13 avril 2014	L'ARGENTIERE LA BESSEE CQP E.Calme / Eau Vive	À l'étude
5 et 6 avril 2014	MARSEILLE CQP Calme / Mer	À l'étude

Présentation des aides financières « Bourses Formations »

Les aides financières du CRCK pour se former

Le CRCK a fait de la formation une de ses priorités.
Cette priorité se traduit, entre autres, par la budgétisation d'un volume d'aides financières dédiées à la formation.
Le volume de ces aides est dimensionné annuellement par le Comité directeur en fonction des moyens disponibles.

L'objectif de ces aides est double :

1. Aider les clubs à avoir une politique de formation et d'accompagnement de leurs adhérents motivés par l'encadrement associatif (formation aux brevets fédéraux).

2. Elever le niveau de compétence dans les clubs en incitant leurs adhérents à développer des savoirs faire reconnus (voir diplômant) dans le domaine de l'organisation de manifestation (jugement, arbitrage, gestion de course…) ou de la sécurité.

La formation aux brevets fédéraux d'encadrement
Les aides financières du CRCK PACA sont à destination des clubs.
Elles font l'objet d'une contractualisation entre le club et le CRCK sous forme de convention de formation (cf. page 23).

Aide à la formation Aspirant Moniteur Fédéral Pagaie Couleur :
- 115 € pour les stages en pension complète
- 60€ pour les formations proposées en externat

Aide à la formation Moniteur Fédéral Pagaie Couleur :
- 230 € pour les stages en pension complète
- 60€ pour les formations proposées en externat

Les conventions sont disponibles à la demande du président de club auprès des organisateurs des sessions de formation ou de la CREF.
Toutes les demandes seront proposées pour validation à la CREF et arbitrage en fonction des priorités établies par cette dernière au regard de l'étude relative à la « photographie » de l'encadrement dans les clubs réalisée en 2012 (cf. page 6).

2- Les formations « autres »
Un chèque de formation plafonné à 100€ pourra être attribué à un adhérent dès lors que l'action de formation entreprise contribue à la mise en œuvre du projet régional d'animation sportive.
L'attribution de l'aide est de la responsabilité du CTRC (Richard THOMAS – 07 81 40 01 84).
Le remboursement s'effectue sur présentation de factures à concurrence de 100€.

Les aides financières du CRCK PACA
"Mode d'emploi"

Club formateur club acteur

Pour les Formations AMFPC et MFPC

A. Le Président du club inscrit les candidats à la formation AMFPC ou MFPC, (voir modèle en fin de brochure).

B. Une convention est transmise par la CREF au Président du club

C. Le Président du club retourne à la CREF les conventions renseignées

D. La CREF étudie les demandes.

E. 2 réponses possibles:

a. La CREF répond défavorablement et en argumente les motifs du refus.

b. La CREF répond favorablement, voir point "F"

F. La CREF ordonne un avis de paiement du CRCK PACA au CLUB

G. Le CLUB reçoit par courrier le chèque correspondant au montant de l'aide précisée par convention au plus tard le 31/12/2014.

Pour résumer. Le club traite seulement les points **"A et "C"**

Fiche d'inscription à une formation AMFPC ou MFPC

Le dossier complet (fiche d'inscription et pièces à fournir et règlement financier) est à adresser, par le président de club du (des)candidat(s), à la Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) organisatrice de la formation au moins 15 jours avant le début de la formation.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

Informations relatives au club :

Nom et n° de club .....

N° tél. fixe :..... Email :

Nom prénom du président .....tampon du club

Date : Signature

Liste de ou des adhérents du club à inscrire :

Nom Prénom	N° LICENCE	Lieu de la formation	Préciser la formation: AMFPC ou MFPC	Dates de la formation	Tuteur affecté

Pièces à fournir par candidat inscrit:

- La présente fiche d'inscription
- L'autorisation parentale pour les candidats stagiaires mineurs (cf. annexes)
- Le paiement de la formation
- S'il s'agit d'un recyclage, la photocopie du diplôme d'Initiateur Fédéral.

Recommandations importantes :

- L'attestation de "Natation/Sauvetage" est obligatoire pour être certifié AMFPC.
Si le candidat n'a pas encore passé ce test, il devra le faire pendant son stage de formation AMFPC (*)

(*) cf. annexe I du règlement fédéral Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs de Canoë-Kayak du 11/12/2008

Fiche d'inscription à l' Examen ou au recyclage "AMFPC" ou "MFPC"

Le dossier complet (fiche d'inscription et pièces à fournir et règlement financier) est à adresser, par le président de club du candidat, à la Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) organisatrice de l'examen au moins 15 jours avant le jour de l'examen.

10Informations relatives au club :

Nom et n° de club .....

N° tél. fixe :..... Email :

Nom prénom du président .....tampon du club

Date : Signature

Liste de ou des adhérents du club à inscrire :

Nom Prénom	**N° LICENCE**	**Préciser le type d'examen: AMFPC ou MFPC**	**Recyclage : Oui ou Non**	**Dates de** l'examen	**Coût de l'examen** **AMFPC : 21€** **MFPC : 52€**

Prix de l'inscription à l'examen AMFPC: **21 euros** par candidat. La facture sera établie au nom du club.

Ce prix comprend: 9 euros payés au service formation de la FFCK pour la gestion et l'édition du diplôme et 12 euros de participation aux frais d'organisation de l'examen (courrier, contact, animation des tuteurs, réunions de jury, préparation de l'examen, déplacement des jurys,....)

Prix de l'inscription à l'examen MFPC: **52 euros** par candidat. La facture sera établie au nom du club.

Ce prix comprend: 40 euros payés au service formation de la FFCK pour la gest ion et l'édition du diplôme et 12 euros de participation aux frais d'organisation de l'examen (courrier, contact, animation des tuteurs, réunions de jury, préparation de l'examen, déplacement des jurys,....)

Pièces à fournir :

- La présente fiche d'inscription
- L'autorisation parentale pour les candidats stagiaires mineurs (cf. annexes)
- Le règlement financier de l'examen
- Le livret de formation FFCK, renseigné, signé par le tuteur.
- Le livret de suivi d'alternance, complété par le stagiaire et tuteur.

Formulaire de demande d'aide financière pour les stages autres que "AMFPC et MFPC"

Le dossier complet est à adresser, par le président de club du candidat à:

Monsieur Richard THOMAS : **Conseiller Technique Régional Canoë Kayak et Disciplines Associées en région PACA**

Pôle Espoir CK de Marseille
6, promenade Georges Pompidou
13008 MARSEILLE

Mobile: 07 81 40 01 84

Courriel: rthomas@ffck.org

Informations relatives au club :

Nom et n° de club .....

N° tél. fixe :..... Email :

Nom prénom du président .....tampon du club

Date : Signature

Intitulé du stage:	Nom Prénom	N° LICENCE	Tél: Portable
Liste des justificatifs transmis à la présente(facture ou autres notes de frais)			

Montant demandé: .....

Rappel de la règle:

- Remboursement intégral des factures inférieures à 100€
- Remboursement plafonné à 100 € pour des factures supérieures ou égales à 100 €

Observation du CTRC Richard THOMAS:

Date: Bon pour paiement , Signature

Dates :	Thème	Lieu	Page
18 et 19 janvier 2014	Séminaire "Week-end Volontaires"	EMBRUN	18
3 au 7 mars 2014	Formation: A.M.F.P.C.	MARSEILLE	10
22 et 23 mars 2014	Formation Juges "Slalom"	VINON SUR VERDON	16
22 et 23 mars 2014	Formation "Gestion de course"	VINON SUR VERDON	16
29 mars AU 2 avril 2014	Séminaire "Femmes dirigeantes"	ESPAGNE	19
5 avril 2014	Formation CQP	MARSEILLE	21
6 avril 2014	Examen CQP	MARSEILLE	21
12 avril 2014	Formation CQP	L'ARGENTIERE LA BESSEE	21
13 avril 2014	Examen CQP	L'ARGENTIERE LA BESSEE	21
21 au 25 avril 2014	Formation: M.F.P.C. "Eau Vive"	L'ARGENTIERE LA BESSEE	11
21 au 25 avril 2014	Formation: M.F.P.C. "Mer"	ANTIBES	11
18 mai 2014	Examen: A.M.F.P.C	VINON SUR VERDON	10
18 mai 2014	Examen: M.F.P.C	VINON SUR VERDON	12
3 Juin 2014	Journée sécurité "MER"	TOULON	17
11 juin 2014	Journée sécurité "EAU-VIVE"	L'ARGENTIERE LA BESSEE	17
12 octobre 2014	Examen: A.M.F.P.C	MARTIGUES	9
12 octobre 2014	Examen: M.F.P.C	MARTIGUES	12
27 au 31 octobre 2014	Formation: A.M.F.P.C.	FONTAINE DE VAUCLUSE	10
6 Décembre 2014	Formation "Tuteur Formateur"	AIX EN PROVENCE	14
7 Décembre 2014	Séminaire CCPC	AIX EN PROVENCE	15

Contact:

Centre Régional

Formation

Canoë Kayak

P.A.C.A

Centre Jacques ARNAUD
Complexe sportif du Quartz
05120 L'Argentière la Bessée
Tél. 04 92 23 12 92 / 06 20 79 48 97
Email : contact@crfck.com

Cette brochure est téléchargeable sur le site du comité régional :

www.canoe-paca.fr